



Association «Vivre et mourir» – développement du projet de la Vision; rapport intermédiaire; information

Proposition:

Le Synode prend connaissance de l'évolution du projet de la Vision «Centre de conseil Vivre et mourir» en association ainsi que du présent rapport qui souligne l'importance du thème de la «mort» et met en exergue la contribution d'intérêt général de l'Eglise.

Explication

Contexte

En 2017, dans le contexte de la fête de la Vision «Deux points 21», le projet de la Vision «Centre de conseil Vivre et mourir» a fait l'objet d'une collecte, dans l'idée d'accorder une place au sujet tabou de la mort au sein de notre société et de permettre aux personnes de se confronter plus facilement à cette question en proposant une offre d'accès facile.

La pandémie ainsi que la guerre en Ukraine ont redonné toute son actualité à l'enjeu du projet de la Vision: les discussions sur la mort, les aménagements auxquels il est possible de recourir en fin de vie de même que le sens de l'existence répondent à un grand besoin de nombreuses personnes. Les responsables du projet peuvent donc jeter un regard rétrospectif sur une phase de mise en place intensive, au cours de laquelle ils ont accompagné beaucoup de monde et participé à diverses manifestations sur l'ensemble du territoire du ressort de l'Eglise. Ils ont ainsi permis à des personnes distanciées de l'Eglise de se confronter à la mort et, grâce à leur expertise, d'aborder la dimension importante de la spiritualité et, partant, les questions de foi.

Les chapitres suivants présentent les étapes de développement du projet de la Vision réalisées à ce jour, donnent un bref aperçu des objectifs, des activités ainsi que de son financement tout en dressant un bilan des expériences acquises jusqu'à présent. Pour des informations plus détaillées, prière de se référer au rapport annexé au message.

Constitution et organisation

Le mandat ainsi que le concept de mise en œuvre du projet de la Vision ont été discutés et approuvés lors du Synode d'hiver 2019. Un financement provenant du fonds de développement et de soutien a été accordé avec un plafond de coûts de 324'000 francs pour les années 2000 à 2023. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont immédiatement attelées à la mise en œuvre du projet et ont recherché un responsable de projet. Le recrutement d'une personne appropriée s'est avéré plus difficile que prévu. Heureusement, la pasteure Rosa Grädel était disposée à collaborer temporairement au projet jusqu'à ce que la pasteure Dorothea Murri reprenne le poste à 60% en automne 2020. Grâce à leur présence dans les médias, différentes personnes et institutions ont pris connaissance du projet et l'offre de conseil a rapidement été très sollicitée. En été 2021, Mme Murri a ouvert son propre service de consultation et a par la suite cessé de travailler sur ce projet. Un pasteur innovant et expérimenté a pu être engagé à 40% dès l'automne 2021 en la personne de Reto Beutler, qui connaît par ailleurs fort bien le sujet grâce à son activité d'aumônier hospitalier à 60%.

Le pasteur Reto Beutler a poursuivi l'activité professionnelle et s'est en outre concentré sur les prestations rémunérées (conseils et manifestations) ainsi que sur la collecte de fonds, afin de pouvoir également atteindre les objectifs financiers fixés. Il a collaboré avec des expertes et des experts pour élaborer un concept de collecte de fonds. La création d'une association à but non lucratif, au bénéfice d'une exemption fiscale a ensuite été proposée en qualité de structure organisationnelle appropriée à la poursuite du projet de la Vision. La forme associative est idéale dans la mesure où sa création comme la gestion commerciale peuvent être réalisées à relativement peu de frais et qu'elle présente des avantages en termes de collecte de fonds. Le Conseil synodal a approuvé le concept de collecte de fonds ainsi que la création de l'association, dont la fondation remonte à novembre 2022. Elle a démarré ses activités début 2023.

Financement

En mettant l'accent sur la collecte de fonds, davantage de dons et de recettes (22'000 francs) ont pu être générés en 2022 que lors des deux premières années du projet. Concernant 2023, des dons et des recettes représentant un montant de 46'000 francs sont désormais budgétisés, dont 35'000 francs ont déjà été perçus ou garantis. Pour l'année en cours, à savoir la dernière année du projet, il est prévu de prélever un montant de 79'000 francs sur le fonds de développement et de soutien pour couvrir les dépenses inscrites au budget, lesquelles s'élèvent à 125'000 francs. Il est donc probable que sur le montant mis à disposition par le Synode en son temps, 40'000 francs ne seront pas utilisés.

A partir de 2024, la responsabilité de la gestion des recettes et des dons reviendra à l'association. La contribution des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure à cette importante prestation d'intérêt général, que l'association entend maintenir, consiste en la création d'un poste pastoral à 60% «Vivre et mourir», limité dans un premier temps à fin 2025, en plus de son adhésion à l'association. Elles s'assurent ainsi dans une large mesure le droit de regard sur les activités de l'association «Vivre et mourir» ainsi que son orientation réformée.

Les discussions menées avec diverses personnalités et institutions actives dans le domaine des soins palliatifs ont montré que cet engagement des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure correspond à la conception d'une Eglise sociale, tournée vers l'être humain. Tout développement du projet de la Vision en une offre financée uniquement par la société civile serait en revanche considéré avec circonspection. Il semble évident que la préoccupation profondément ecclésiale d'intégrer les aspects spirituels dans la discussion sur la vie et la

mort bénéficie d'un cofinancement de la part des responsables ecclésiaux - d'autant plus que l'Eglise est financièrement alimentée par des contributions de l'Etat qui lui permettent d'assumer des tâches d'intérêt général.

Activités dans le cadre du projet de la Vision

Le projet de la Vision «Centre de conseil Vivre et mourir» répond non seulement à l'air du temps, mais reprend également trois idées directrices de la Vision:

- S'appuyer sur la Bible – en quête d'humanité
- Vivre la foi au pluriel – tenir un profil clair
- Façonner le présent – demain, risquer Dieu

Actuellement, un certain nombre de personnalités aux profils très variés se penchent sur les questions de la finitude de la vie et des modalités de prise en charge médicale. Deux aspects qui suscitent une réflexion sur la vie et la mort. Ces personnes s'adressent au «centre de conseil Vivre et mourir» notamment lorsque la dimension spirituelle revêt de l'importance pour elles, et font des expériences positives, comme en témoigne le titulaire du poste, le pasteur Reto Beutler. Les autres prestations du «centre de conseil Vivre et mourir» ont également été très sollicitées et appréciées. Des soirées thématiques ont été organisées en collaboration avec des paroisses sur l'ensemble du ressort territorial (régions francophones et germanophones). Les participantes et participants ont ainsi pu se pencher sur les questions de la vie, de la fin de vie et de la mort, mais aussi sur les manières de se préparer à la mort, que ce soit en tant que parent, proche ou à titre personnel.

Le projet de la Vision permet de parler publiquement de la mort et de lutter ainsi contre un tabou. Certains médias tels que la *Berner Zeitung* ou *reformiert.* ont attiré l'attention sur les activités du projet en en parlant positivement. Avec sa volonté d'intégrer explicitement la dimension de la spiritualité dans le débat sur la vie et la mort, le projet de la Vision a été bien accueilli par d'autres milieux. Le «centre de conseil Vivre et mourir» a déjà pu se mettre en réseau avec différentes institutions sociales qui se chargent de personnes en fin de vie (entre autres «bärn treit», Palliative Bern, Hôpital de Berthoud). Celles-ci considèrent que l'approche ecclésiale et spirituelle du thème constitue un complément significatif et précieux. La reconnaissance du projet s'exprime également par le soutien financier qu'il reçoit. La ville de Berne, par exemple, lui a attribué, pour les cinq prochaines années, la moitié des recettes provenant des troncs d'offrandes des cimetières.

Expériences et développement du projet de la Vision

Le dialogue avec différents acteurs – institutions sociales et personnes intéressées – atteste que le projet présente un grand intérêt pour la société. L'engagement de l'Eglise est considéré comme juste et important et fait l'objet d'un accueil favorable. Il suscite l'enthousiasme des institutions de la société civile et de l'Etat, ainsi que des personnes intéressées et concernées. La volonté d'œuvrer pour la cause du projet et de s'engager – y compris financièrement – en faveur de l'association nouvellement créée est perceptible.

Le Conseil synodal considère le mandat de l'association «Vivre et mourir» comme une tâche explicite de l'Eglise, auquel les moyens de la société civile sont censés pourvoir. Au vu de ce qui précède, l'association semble être la forme d'organisation idéale en matière de cofinancement par la société civile. Elle favorise le partenariat entre l'Eglise et la société civile, comme cela a été souligné et approuvé à maintes reprises lors des échanges avec les personnes concernées. En outre, l'association, fondée avec la participation des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, peut illustrer concrètement comment la collaboration entre la société civile et l'Eglise peut être organisée et financée aux fins d'un engagement en faveur de la société en général. Elle pourrait servir d'exemple à d'autres projets ecclésiaux qui répondent à des préoccupations d'intérêt général.

Le Conseil synodal

Annexe

Rapport Projet de la Vision «Vivre et mourir» – financé par le fonds de développement et de soutien de 2020 à 2023

Informations complémentaires
vivreetmourir.ch